



VILLE d'AJACCIO
CITÀ d'AJACCIU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Quatorze, le samedi 5 Avril à 9 Heures, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations du 30 mars 2014, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, Simon RENUCCI, conformément aux articles L. 2121-12 et L.2122-8 du code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

M. MARCANGELI, Mme RUGGIERI, M. SBRAGGIA, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. CAU, Mme SARROLA-OTTAVI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY, M. VANNUCCI, Mme NIVAGGIOLI-COSTA, M. HABANI, M. BIANCAMARIA, M. FERRARA, Mme CORTICCHIATO, M. VOGLIMACCI, Mme GUERRINI, M. ARESU, Mme PIETRI, M. KERVELLA, Mme ZUCCARELLI, M. BALZANO, Mme SICHI, M. PAOLINI, Mme MORI-FELICIAGGI, M. CANEGGIANI, Mme JEANNE, M. BACCI, Mme PISANO-BERNARD, M. GOMILA, Mme MAZZONI-FALCHI, M. MONDOLONI, Mme MASSEI-MANCINI, M. CATELLANA, Mme VILLANOVA, M. LUCCIONI, Mme FLAMENCOURT, M. CHAREYRE, Mme GUIDICELLI, M. LUCIANI, Mme LANTIERI, M. DIGIACOMI, M. PIERI, Mme RIERA, M. CASASOPRANA, Mme SANGUINETTI, M. CERVETTI, M. FILIPPI, Conseillers Municipaux.

Etaient absents :

Mme FERRI-PISANI, Mme MASSA-FATTACIO, Conseillères Municipales.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	47
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Samedi 5 Avril 2014

Délibération N°2014 /59

ELECTIONS MUNICIPALES DU 30 MARS 2014.
INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX.
ELECTION DU MAIRE.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur François PIERI qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections du 30 Mars 2014 et a déclaré installer dans leurs fonctions les Conseillers Municipaux :

M. MARCANGELI, Mme RUGGIERI, M. SBRAGGIA, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. CAU, Mme SARROLA-OTTAVI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY, M. VANNUCCI, Mme NIVAGGIOLI-COSTA, M. HABANI, M. BIANCAMARIA, M. FERRARA, Mme CORTICCHIATO, M. VOGLIMACCI, Mme GUERRINI, M. ARESU, Mme PIETRI, M. KERVELLA, Mme ZUCCARELLI, M. BALZANO, Mme SICHU, M. PAOLINI, Mme MORI-FELICIAGGI, M. CANEGGIANI, Mme JEANNE, M. BACCI, Mme PISANO-BERNARD, M. GOMILA, Mme MAZZONI-FALCHI, M. MONDOLONI, Mme MASSEI-MANCINI, M. CATELLANA, Mme VILLANOVA, M. LUCCIONI, Mme FLAMENCOURT, M. CHAREYRE, Mme GUIDICELLI, M. LUCIANI, Mme LANTIERI, M. DIGIACOMI, M. PIERI, Mme RIERA, M. CASASOPRANA, Mme SANGUINETTI, M. CERVETTI, M. FILIPPI.

Monsieur François PIERI, doyen de l'Assemblée procède à l'élection du Maire.

ELECTION DU MAIRE
Premier tour de scrutin

Le Président, après avoir donné lecture des articles L. 2122-4, L. 2122-8, L. 2122-9, L.2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales a invité le Conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Maire.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Mme GUIDICELLI, M. LUCIANI, Mme LANTIERI, M. DIGIACOMI, M. PIERI, Mme RIERA, M. CASASOPRANA, Mme SANGUINETTI, M. CERVETTI, ne prennent pas part au vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	38
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se font connaître :	1
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	37
Majorité absolue :	25

Monsieur Laurent MARCANGELI, ayant obtenu la majorité a été proclamé maire et immédiatement installé.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

.....
FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20140405-2014_59-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2014
Publication : 10/04/2014

Pour l'autorité Compétente
par délégation



POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE



Laurent MARCANGELI